



Communiqué de la Direction Départementale des Territoires

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné dans le tableau.

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site de la préfecture du département ou à demander à la DDT)

Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

<http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret/Contrôle-des-Structures>

Date de publicité	Date de dépôt de dossier complet	Identité du demandeur	Numéro de la demande initiale	Identité du cédant	Localisation et superficie des biens objet de la demande	Identité des propriétaires	Motif de la demande d'autorisation d'exploiter	Date limite de recueil des candidatures en DDT
	12 janvier 2022	GAEC DE LA FINOTTE (HENRY Philippe, Josette et Benjamin, FRANCOIS Romain)	54210118bis	GAEC DE LA FINOTTE (HENRY Philippe, Josette et Benjamin, FRANCOIS Romain)	Total de 4,6220 ha : parcelles ZK 057-059 pour une surface de 4,6220 hectares sur la commune de JEANDELIZE	Commune de JEANDELIZE	Consolidation de l'exploitation sociétaire GAEC DE LA FINOTTE – Régularisation	
	24 janvier 2022	GAEC CHAMPS MONTANTS (CLAUSS Marcelline et Emeline)	54210128	SCEA DES ACACIAS (BERGER Vincent)	Total de 6,9043 ha : parcelles ZB 056-057-058-061-062-063-072-073-074-075-076-235 pour une surface de 6,9043 hectares sur la commune de HERIMENIL	Mme CLAUSS Marcelline à HERIMENIL	Consolidation de l'exploitation sociétaire GAEC CHAMPS MONTANTS – Reprise de terres en propriété	
	31 janvier 2022	HIROUX Thomas	54220001	GAEC DU ROUAL (BABEL Patrick et Edouard)	Total de 1,0140 ha : parcelle ZD 023 pour une surface de 1,0140 hectares sur la commune de MAGNIERES	M. et Mme BABEL Patrick et Véronique à MAGNIERES	Agrandissement de l'exploitation individuelle – Soumis pour absence de capacité professionnelle	
	31 janvier 2022	HIROUX Thomas	54220002	GAEC GVK (DENIS Jean-Paul, Dominique, Guillaume et Kévin)	Total de 0,9116 ha : parcelles ZB 108-111-112 pour une surface de 0,9116 hectares sur la commune de MAGNIERES	M. CROISIER Michel à GERBEVILLER	Agrandissement de l'exploitation individuelle – Soumis pour absence de capacité professionnelle	
	5 janvier 2022	GOEHL Elodie	54220003	-	Total de 0,5215 ha : parcelles A 234-235 pour une surface de 0,5215 hectares sur la commune de TANCONVILLE	M. et Mme GOEHL Eric et Elodie à MARANGE-SYLVANGE (57)	Installation de GOEHL Elodie en exploitation individuelle – Reprise de terre en propriété – Soumis pour absence de capacité professionnelle	
	10 janvier 2022	GAEC DE BURECQ (VALLANCE Bruno, Samuel et Raphael)	54220004	SCEA DU POCHY	Total de 145,0611 ha : parcelles ZI 030-033-065-066 - ZL 009-010-011-012-013 - ZO 024-025-029 pour une surface de 29,3119 hectares sur la commune de ALLAIN , parcelles ZL 032-033 - ZM 012 - ZN 004-005-013-014-015-016-017-019-023 - ZO 001-002-018-020-027-028-029 - ZP 044-050 - ZR 007-008-009-010-011-012-015 pour une surface de 77,5667 hectares sur la commune de BAGNEUX , parcelles ZI 009 - ZN 017(partie)-018-019-020(partie) pour une surface de 34,8670 hectares sur la commune de COLOMBEY LES BELLES et parcelles YA 016-021-033 pour une surface de 3,3155 hectares sur la commune de CREZILLES	Commune de BAGNEUX, mme HENRY Patricia à CHAVIGNY, M. HARTMANN Hervé à ESSEY LES NANCY, Mme BRANGBOURG Micheline à MALZEVILLE, Mme MARCHAL Denise à HERICY (77), M. MARCHAL Louis à VITTEL (88), Mme MOUDIN Colette à SAINT RAPHAEL (83), Mme BASTIEN Marie-Marthe à BAGNEUX, M. BASTIEN Eric à BAGNEUX, Indivision COURTOIS à BAGNEUX, Mme GODARD Annie à ALLAIN, Mme BASTIEN Odile à CONFLANS-EN-JARNISY	Consolidation de l'exploitation sociétaire GAEC DE BURECQ	
10 février 2022	10 janvier 2022	SCEA DE L'ENCLOS (SCHWARTZ Yves, Gilles et Luc)	54220005 N°044202201 079769	MOUCHETTE Francois	Total de 6,5607 ha : parcelle YO 005 pour une surface de 6,5607 hectares sur la commune de BOUXIERES AUX CHENES	M. MOUCHETTE François à BEY SUR SEILLE et Mme MOUCHETTE Marie-Thérèse à BOUXIERES AUX CHENES	Agrandissement de l'exploitation sociétaire SCEA DE L'ENCLOS	10 mars 2022
	20 janvier 2022	EARL DU VERT BOIS (ROUYER Mathieu)	54220006	JANIN Daniel	Total de 10,0850 ha : parcelle ZA 014 pour une surface de 10,0850 hectares sur la commune de ESSEY ET MAIZERAIS	M. JANIN Daniel à ESSEY ET MAIZERAIS	Agrandissement de l'exploitation sociétaire EARL DU VERT BOIS	
	7 février 2022	GAEC DU VIADUC (ROUYER Laurent, Sébastien, Benjamin et Thibaut)	54220007	-	Total de 27,0638 ha : parcelles ZB 032-073-074 pour une surface de 3,9158 hectares sur la commune de BEAUMONT , parcelle ZC 053 pour une surface de 0,4060 hectares sur la commune de LAHAYVILLE (55) , parcelles ZH 009-010 pour une surface de 6,8369 hectares sur la commune de MANDRES AUX QUATRE TOURS , parcelles ZD 005-061-062(partie)-063 pour une surface de 7,0821 hectares sur la commune de SAINT BAUSSANT et parcelles ZA 015-016-017-040 – ZB 017(partie) pour une surface de 8,8230 hectares sur la commune de SEICHEPREY	Mme FOURRIERE Suzanne à SEICHEPREY	Installation aidée ATP de ROUYER Benjamin et Thibaut au sein du GAEC DU VIADUC avec apport de foncier	
	10 janvier 2022	SCEA REMILIE (GUERARD Emilie)	54220008	GUERARD Jean-Luc	Total de 10,2060 ha : parcelles ZA 009-020 pour une surface de 10,2060 hectares sur la commune de ROSIERES EN HAYE	Mme BRICHON Pascale à EULMONT et Mme HUSSARD Marie-Claire à MAIDIÈRES	Agrandissement de l'exploitation sociétaire SCEA REMILIE	
	21 janvier 2022	BLOCH Jérôme	54220011	BLOCH Corine	Total de 41,5659 ha : parcelles AH 122-211-212 - C 103-104-129-136-137-139-140-141-144-146-147-152-168(partie)-169-170-281-282 - D 017-019-026-034 pour une surface de 41,5659 hectares sur la commune de BLAMONT	M. BLOCH Didier à BLAMONT et Commune de BLAMONT	Installation ATS de BLOCH Jérôme en exploitation individuelle – Reprise de l'exploitation familiale (mere) – Soumis pour absence de capacité professionnelle	
	24 janvier 2022	MAIREL Jean-Martin	54220012	DUCHSCHER Michel	Total de 17,6266 ha : parcelles AV 154 - ZI 065-179-180-181-182-212-219-229-230-231-466-467-468-469-470-471-559-730(partie)-740-742-743-744 - ZL 002-003-131(partie) pour une surface de 17,6266 hectares sur la commune de LONGUYON	M. DUCHSCHER Michel à LONGUYON et Commune de LONGUYON	Agrandissement de l'exploitation individuelle	
	27 janvier 2022	JANIN Marie-Elise	54220014	JANIN Daniel	Total de 19,4730 ha : parcelles ZH 006-028 - ZL 001-013 pour une surface de 11,9490 hectares sur la commune de ESSEY ET MAIZERAIS et parcelles ZA 026 - ZB 012 pour une surface de 7,5240 hectares sur la commune de SAINT BAUSSANT	M. JANIN Daniel à ESSEY ET MAIZERAIS et M. ROUYER Philippe à LA TOUR DU CRIEU (09)	Agrandissement de l'exploitation individuelle	
	1 février 2022	WITTMANN Gilles	54220017	GAEC DE LANNOY (VALLEE Marie-Noëlle et Charles)	Total de 52,0166 ha : parcelles B 454 - E 023-323-358-427-428 - YC 003 - ZA 025-067-068-111 - ZB 071-102-104 - ZC 010-011-022-023-024-030 - ZD 008-009-010-011-012-033 - ZH 048 pour une surface de 45,7061 hectares sur la commune de HERBEVILLER et parcelles ZI 025-026-027 pour une surface de 6,3105 hectares sur la commune de SAINT MARTIN	M. et Mme VALLEE Michel et Marie-Noëlle à HERBEVILLER	Installation en société – Entrée comme associé exploitant de WITTMANN Gilles et création de la SCEA VALLEE – soumis au titre de sa double participation	